

FORMATION

LE CALCUL DES COTISATIONS SOCIALES

PROGRAMME

Objectif : Etre capable de

- Maîtriser le calcul des cotisations sociales
- Prendre en charge les principales déclarations
- Sécuriser les pratiques et éviter les redressements

Pour qui : Gestionnaires de paie

Collaborateur service RH

Prérequis : Connaissance des bases de la paie

Durée : 2 jours (14 heures)

Formateur : Consultant Expert Paie

Méthode et Moyens pédagogiques : Dans une pédagogie active le formateur alterne, pour chaque thème, présentation du concept, mini cas pratique et analyse des retours d'expérience des participants.

Evaluation de satisfaction : en fin de formation

CONNAITRE LES DIFFERENTS ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE ET L'AFFECTATION DES COTISATIONS

Quelles cotisations ? À quels organismes ? Pour quelles prestations ?
L'exigibilité des déclarations et paiements

CALCULER LES COTISATIONS SOCIALES

Déterminer l'assiette brute : sommes soumises, exonérées et abattements

Appliquer les taux et les plafonds de sécurité sociale : régularisation progressive, réduction et proratisation

Connaître les différentes tranches et les seuils d'effectifs

Maîtriser les calculs des cotisations de base : URSSAF, assurance chômage, retraite complémentaire

Calculer les bases des CSG et CRDS et le forfait social (assiette et taux)

Régularisation de fin d'années et réintégration des cotisations

PRENDRE EN COMPTE LES CAS PARTICULIERS

Le régime social et fiscal des indemnités des ruptures

La majoration de cotisation d'assurance chômage sur CDD courts, la GMP

DETERMINER LES REDUCTIONS ET ALLEGEMENTS DES COTISATIONS

Prendre en compte : le pacte de responsabilité, la réduction Fillon, les contrats exonérés, la loi TEPA et les heures supplémentaires

DECLARER LES COTISATIONS ET PAYER LES ORGANISMES

Contraintes et procédures de paiements

Remplir les déclarations URSSAF, Pôle emploi et caisses de retraites complémentaires

DÉCUPLEZ VOS CHANCES
DE RÉUSSIR, DITES OUI
À LA FORMATION !